



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

appareils téléphoniques

Question écrite n° 111176

Texte de la question

M. Alfred Trassy-Paillogues appelle l'attention de M. le ministre auprès de la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, sur la nécessité d'encadrer l'utilisation de la géolocalisation et ce à l'heure où les réseaux sociaux font partie intégrante de notre quotidien. En effet, certains utilisateurs de mobiles sont géolocalisés à leur insu, ce qui porte une atteinte caractérisée à leur vie privée. Aussi, il lui demande quelles sont les solutions envisagées par le Gouvernement pour réglementer la géolocalisation, en conciliant à la fois les avantages proposés par les nouvelles technologies et la sécurité de tous les usagers.

Données clés

Auteur : [M. Alfred Trassy-Paillogues](#)

Circonscription : Seine-Maritime (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111176

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 juin 2011, page 6214

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)